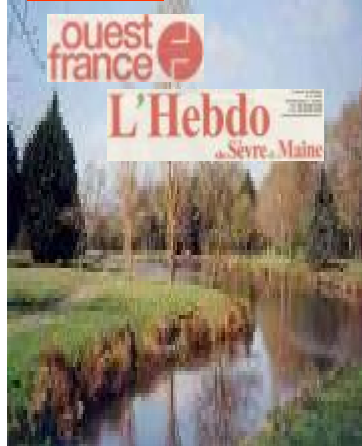


Geneston 50 Ans En 2005

Edition Speciale

Avec [Www.Stefline.com](http://www.stefline.com)

Articles :



LES TITRES :

HORS SERIE N°1

Geneston: une ancienne abbaye prospère
Une existence éphémère au XIXe siècle
Le jour où Geneston est redevenue indépendante
Georges Gaudet : premier maire de Geneston
Dernier élu de 1954, Johanny Brosseau se souvient
En 2005, une commune "victime" de son succès
L'emblème de la commune



Geneston: une ancienne abbaye prospère

C'est en 1135, à Nantes, que l'évêque Bernard succède à Brice. Une de ses premières missions est de se préoccuper du sud de la Loire qui paraît bien dépourvu de monastère. Il décide d'en édifier un à Geneston, monastère qui pourra restructurer le clergé des paroisses environnantes. En un mot, c'est une reprise en main !

En 1147, frère Clément, le prieur, et des moines de Saint Médard, chanoines de Saint Augustin, arrivent sur le site actuel de Geneston, avec pour mission d'y construire un prieuré. Les moines défrichent, labourent et mettent en valeur une terre jusqu'à la laissée à la lande et aux genêts. Geneston entre ainsi dans l'histoire.

Les donations et biens affluent et, en une quinzaine d'années, le prieuré, plutôt modeste au début, sera promu abbaye. Cette abbaye qui posséda des terres jusqu'à Rezé va vivre conjointement avec la paroisse de Geneston jusqu'à sa destruction complète lors des guerres de Vendée.

Foire créée en 1266

Seul vestige de sa grandeur, la porte de l'abbaye subsiste. Elle peut être encore admirée derrière l'église de Geneston. C'est en 1266 qu'il est fait mention des foires de Geneston. Le bourg organisait deux foires, l'une le 22 juillet, la foire de la madeleine, et l'autre, le 13 novembre, la foire de la Saint-Brice. Ces foires concernaient en premier lieu le commerce du bétail. Pendant des siècles, le bourg de Geneston va ainsi rassembler marchands de bestiaux et agriculteurs. Après une interruption de quelques dizaines d'années, seule la foire de la Saint-Brice est relancée par les commerçants de Geneston. Si les bestiaux ne se monnaient plus, place Georges Gaudet, le marché commercial, les animations commerciales et associatives attirent toujours des milliers de visiteurs pour la Saint-Brice.



Une existence éphémère au XIXe siècle

La première commune de Geneston, suite à la Révolution, eut une existence éphémère, de 1790 à 1796. Pendant cette période, les événements de Vendée, les combats incessants et sanglants dans le secteur vont décourager les élus et personne ne briguera leur succession. Le Directoire va remettre en place les structures administratives dans une Vendée pacifiée mais aucun Genestonnais ne souhaitera s'investir pour la commune. Jacques Arnaud, Jean Guiberteau et Pierre Ouary écrivent à l'administration départementale : "Ne sachant quel parti prendre, nous vous prions, citoyens administrateurs, qu'il vous plaise joindre notre commune à celle de Montbert, qui n'est guère qu'à un quart de lieue de la nôtre et que l'agent et l'adjoint municipal de la dite commune dont nous approuvons la nomination nous gouvernent avec la leur".

L'administration accepte cette idée, légiférant pour une union des communes de Montbert et Geneston. Cette situation dura 159 ans ! Le 8 décembre 1807, le conseil municipal Geneston-Montbert va délibérer sur l'union définitive de la commune de Geneston à celle de Montbert. Les deux conseillers de Geneston, François Arnaud et Louis Choblet votent contre. Ils seront les seuls ! Le projet est adopté par dix voix contre deux.

Geneston 50 Ans En 2005

Edition Speciale
Avec [Www.Stefline.com](http://www.stefline.com)

Des demandes insatisfaites jusqu'en 1955

Les habitants de Geneston vont manifester plusieurs fois le désir de retrouver leur liberté, sans succès. En 1886, après une décision du conseil d'Etat, la nouvelle de la séparation va courir les rues mais là encore, la déception fut grande. Avec le temps, Geneston gagnera le droit d'avoir son église, son école... Et de par le dynamisme de ses habitants, son commerce va rapidement prospérer. Comme le rappelle Georges Gaudet dans une de ses allocutions : "L'idée d'une séparation ne doit plus rencontrer de contradiction absolue ni de résistance sérieuse. Geneston est résolu à s'émanciper civilement, à s'administrer lui-même, en se libérant de la tutelle des conseillers municipaux de Montbert".

Remerciements : Un grand merci à notre correspondant Pascal Serviget qui a réalisé ce dossier avec l'aimable concours de Gérard Gouraud, Genestonnais et historien local. La Rédaction. Bibliographie "Geneston, un village du bocage à travers l'histoire" de Gérard Gouraud et "Geneston, un siècle de souvenirs" de la commission patrimoine.

Le jour où Geneston est redevenue indépendante

Le 1er janvier 1955, la commune a retrouvé l'indépendance qui était la sienne au début du XIXe siècle. L'inauguration officielle ayant eu lieu le 30 avril suivant, Geneston s'apprête à un week-end de fête

C'est au cours de l'année 1952, que les Genestonnais vont faire circuler une pétition dans le bourg et les villages. Cette pétition réclame l'autonomie de Geneston par rapport à Montbert. C'est Georges Gaudet, vacancier habituel de la commune et spécialiste en droit qui est à l'origine de cette initiative. Sa carrière professionnelle, il l'a faite dans des milieux influents où il s'est forgé des amitiés solides dont celle de René Coty, alors Président de la République. La pétition sera envoyée au Préfet de la Loire Inférieure, le 22 août 1952. Ce texte exprime "le vif désir des Genestonnais de constituer une commune distincte, comme ce fut le cas au début du XIXe siècle" et une forte volonté "en face des conjonctures économiques actuelles (N.D.L.R. : de 1952), Geneston est résolu à s'émanciper civilement, à s'administrer lui-même en se libérant de la tutelle des conseillers municipaux majoritaires de Montbert". Le 14 juin 1953, le conseil municipal de Montbert accepte que Geneston retrouve son indépendance en ces termes : « Le conseil municipal regrette les termes de la lettre mais, reconnaît naturel le désir des Genestonnais de voir leur section érigée en commune et émet un avis favorable à cette émancipation et demande à monsieur le Préfet d'émettre son avis favorable ».



Des décisions sans appel

À la réunion du Conseil municipal de Montbert, du 28 février 1954, il est décidé de créer une commission destinée à juger les litiges sur "l'érection de la section de Geneston en commune". Elle est composée de deux conseillers de Montbert et de deux de Geneston et « ses décisions seront sans appel ». Les élus Genestonnais au conseil de Montbert (Georges Gaudet, André Darlot, Jean Arnaud, Zacharie Bouchaud, Lucien Jaumouillé et Christian Sorbay) décident d'écrire à tous à tous les conseillers généraux, députés et sénateurs de Loire Inférieure pour avoir leur appui. Le 17 mai 1954, le projet d'indépendance de Geneston est présenté par monsieur de Ternay à la séance du conseil général. Le projet est adopté à l'unanimité moins une voix. Le 1er juin 1954, le Préfet signe un arrêté par le quel "Geneston est autorisé à redevenir commune à la date du 1er janvier 1955". Un conseil municipal de treize membres sort des urnes le 19 décembre 1954. Les conseillers choisissent Georges Gaudet comme maire de Geneston. Le Geneston de 1954 compte alors 719 habitants, 531 dans le bourg et 188 dans les villages. Les 447 électeurs sont appelés à choisir leurs conseillers le 19 décembre 1954. Les 373 votants élisent, par nombre de voix : Georges Gaudet, retraité, Louis Gralon, garagiste, Jean Arnaud, agriculteur, Alphonse Jaumouille agriculteur Elie Bouchaud, agriculteur, Théophile Léauté, marchand d'engrais, Johanny Brosseau, agriculteur, Léon Peneau, marchand d'engrais et café tabac Fernand Leaute employé, Christian Chesnard de Sorbay, propriétaire terrien, André Darlot commerçant, Zacharie Bouchaud, charcutier, Lucien Jaumouillé.

Élection le 25 décembre

Le 25 décembre 1954 les conseillers sont convoqués à la mairie afin d'élire le maire et son adjoint. Les conseillers vont choisir Georges Gaudet qui a été le moteur et le conseiller pour l'autonomie de Geneston pour le poste de maire et Louis Gralon pour le poste d'adjoint.

Le comité des fêtes va organiser de nombreuses réjouissances pour célébrer l'événement avec un repas costumé le 24 avril 1955. Mais c'est le samedi 30 avril que se déroula la cérémonie officielle de l'inauguration de la commune en présence de nombreux élus des communes voisines, les conseillers généraux, de Ternay, de la Robrie, de Grandmaison, le sénateur Abel Durand, le préfet Rix.



Georges Gaudet : premier maire de Geneston

Georges Gaudet est né le 5 mars 1879 à Geneston. Il y fait ses études élémentaires puis entre au petit séminaire pour poursuivre ses études secondaires. Attiré par le droit, il prépare sa licence tout en travaillant comme préfet de discipline au collège Saint Stanislas de Paris. Il sera aussi précepteur du fils Legrand, PDG des liqueurs "Bénédictine". Licencié en droit, il fera toute sa carrière en tant que chef du contentieux dans cette entreprise. Les liens avec sa commune d'origine ne seront jamais rompus puisqu'il y reviendra régulièrement passer des vacances. A l'heure de la retraite, en 1953, le couple Gaudet s'installera définitivement à Geneston. Georges Gaudet se lancera activement dans le processus d'autonomie de sa commune en faisant jouer tout un réseau de relations importantes dont René Coty, président de la République, condisciple de ses études.

Mise en page réalisée par www.stefline.com

Geneston 50 Ans En 2005

Edition Speciale

Avec [Www.Stefline.com](http://www.stefline.com)



Dernier élu de 1954, Johann Brousseau se souvient

Johann Brousseau est le dernier élu encore vivant du premier conseil municipal

Johann Brousseau fut parmi les treize élus du 19 décembre 1954. Un demi-siècle ans après, il est le seul survivant et témoigne de ce moment qui fit basculer l'avenir de Geneston. Nous l'avons rencontré dans sa maison de l'avenue de Bretagne où il vit seul depuis l'hospitalisation de sa femme. Johann est né le 25 juin 1916 et à bientôt 89 ans, il se rappelle très bien cette période: "Ce fut un moment très important : Geneston allait reprendre son indépendance vis-à-vis de Montbert. Il y eut qu'une liste aux élections, celle menée par Georges Gaudet. C'est lui qui a travaillé le plus pour arriver à ces élections. Après l'élection des treize conseillers, ce fut la grande fête !"

La première réunion du tout nouveau conseil municipal va désigner Georges Gaudet comme maire et Louis Gralon, 1er adjoint. Johann y sera conseiller. "Parmi les premières décisions, le conseil va s'occuper de la construction de routes. Il n'y avait que des chemins creux. Dans ce secteur, Geneston avait été un peu délaissé par Montbert. Du fait

d'un commerce assez florissant apportant par la taxe professionnelle un complément important au budget, Geneston a eu les moyens de se développer". Après le demi mandat avec la liste de Georges Gaudet, dont il dit "qu'il travaillait un peu personnel", Johann Brousseau fera encore deux mandats en tant qu'adjoint au près de Louis Gralon, maire qui succéda à Georges Gaudet. De cette période, il garde des souvenirs forts : "Je garde surtout le souvenir de la bonne entente du conseil avec les habitants de la commune. On a pu travailler avec l'ensemble des concitoyens pour développer la commune".

Invité d'honneur

Cultivateur sur l'exploitation familiale, Johann Brousseau va cesser ses responsabilités municipales en 1971. "Le travail de l'exploitation pesait trop fortement sur ma femme pendant que je m'occupais des affaires municipales". Johann Brousseau a pris sa retraite à 65 ans. Il s'intéresse toujours au devenir de Geneston : "Geneston s'est beaucoup développé et de nombreux nouveaux habitants se sont installés. Ils travaillent à Nantes. Je regrette qu'il n'y ait plus qu'une seule exploitation, celle de la Grange à l'Abbé. Aujourd'hui, nous ne sommes plus vraiment une commune rurale". *Johann Brousseau sera l'invité d'honneur des cérémonies du 30 avril, jour du 30e anniversaire de la nouvelle autonomie de Geneston.*

En 2005, une commune "victime" de son succès

Élu maire en 1989, Michel Garnier gère une commune qui a perdu son caractère rural, et doit faire face à la pression immobilière.

Quatrième maire de Geneston, Michel Garnier gère une ville qui ne ressemble en rien à la bourgade rurale de 700 habitants de l'après-guerre. C'est aujourd'hui une cité dortoir qui tire son développement de sa position stratégique. Située au carrefour de grands axes routiers (Nantes-La Roche et axes traversant le sud du département d'est en ouest), la commune compte 3237 habitants. Mille de plus qu'en 1999. Date du dernier recensement global. Un développement vitesse grand V que la ville doit apprendre à maîtriser. Et vite.

L'Hebdo : Quel visage a le Geneston d'aujourd'hui ?

Michel Garnier : "Geneston n'a plus du tout de valeur rurale. Il ne reste plus qu'un seul agriculteur et une exploitation de 35 ha. C'est une cité dortoir qui possède certes un tissu commercial dynamique mais dont 80% de la population travaille dans l'agglomération nantaise. En cinq ans, la population a augmenté de 50 %. On a été un peu débordé. On ne s'attendait pas à ce que les zones à urbaniser soient si vite pleines. On pensait que cela allait durer dix à quinze ans. Or tout a été pris d'assaut très vite. La commune profite de n'être qu'à un petit quart d'heure de l'agglomération nantaise."

Hebdo : Un succès qu'il va falloir gérer comment demain ?

M. G. : "C'est clair que l'on ne va pas ouvrir d'autres zones. Il n'est pas question de revoir le POS pour l'instant. Il faut freiner la construction. Le temps que cette nouvelle population s'intègre et que la commune rentabilise les importants équipements et services qu'elle a réalisés ces dernières années. Un apport de population, ça se gère. Un exemple : la municipalité a dû créer en cinq ans huit nouvelles classes et doublé la capacité d'accueil du restaurant scolaire. La population scolaire dépasse les 500 enfants. La commune est coincée de partout. Elle doit penser à la qualité de vie des habitants et être raisonnable en faisant une pause sur l'arrivée massive de nouveaux habitants. Et pourtant ce ne sont pas les pressions des promoteurs, et les demandes des propriétaires ou des particuliers qui manquent."

Propos recueillis par Hervé Pavageau

Depuis 50 ans, la commune n'a cessé de se développer

En cinquante ans, quatre maires se sont succédé : Georges Gaudet (54- 59), Louis Gralon (59-73), Léon Jaumouillé (73-89) et Michel Garnier depuis 1989 et l'évolution de la commune a été spectaculaire. En 1954, la population recensée était de 719 habitants, au dernier recensement, elle a atteint 3227 habitants. Si l'agriculture a perdu presque tous ses exploitants (aujourd'hui, une seule exploitation à la Grange à l'Abbé), le commerce, l'artisanat et l'industrie sont toujours florissants. L'adhésion à la communauté de communes de Grand-Lieu qui a conforté la zone d'activités de la Croix Danet, la position géographique privilégiée à 20 minutes de l'agglomération nantaise, sur les axes Nantes - La Roche sur Yon et Clisson - Challans, ont fait de Geneston une commune recherchée. L'accueil de ces nouvelles populations a nécessité de lourds investissements : nouvelle station d'épuration, nouvelles classes, agrandissement du restaurant scolaire, construction d'un bâtiment pour la garde périscolaire et halte garderie... Pour stopper cette augmentation démographique et les charges qui en résultent, la municipalité a décidé de ne plus proposer de terrains à la vente, pour l'instant.

Mise en page réalisée par www.stefline.com

Geneston 50 Ans En 2005

Edition Speciale

Avec [Www.Stefline.com](http://www.stefline.com)

L'emblème de la commune

L'actuel emblème est une version repensée du blason créé par les moines médiévaux.



On ignore à quelle période fut composé le blason de Geneston. Sa première apparition officielle se remarque dans le "Armorial, généralité de Bretagne" d'Hozier. Les historiens pensent que son élaboration est le fruit de la lente réflexion monastique. Les armes de l'abbaye de Geneston étaient constituées d'un mouton gris sur fond sombre, portant une bannière. Une étoile dorée à l'angle supérieur gauche surmonte la tête de l'animal. La description, en termes héraldiques, s'annonce : "De sable à un agneau Pascal d'argent portant oriflamme, accompagnée en chef dextre d'une étoile d'or". L'interprétation de ce rébus se traduit comme suit, "Un esprit valeureux, brave et sage, avisé se croisa pour Jésus Christ et se mit en marche pour libérer les terres sacrées". Au second degré, ici, il est question de la colonisation spirituelle et matérielle d'un espace inexploité par l'église qu'étaient les territoires où sera fondée l'abbaye.



Après les élections de 1955, les nouveaux élus de Geneston vont chercher un emblème pour leur commune. Ils vont adopter, lors du conseil du 17 août 1957, l'écusson de l'abbaye et introduisent une recherche en 1969 pour l'officialiser définitivement. L'enquête administrative est confiée à l'artiste et héraldiste Michel Pressensé qui sur la base de l'ancienne figuration, créera une nouvel le approche où l'on voit arriver une croix rouge ajoutée sur la bannière. Le choix est officialisé le 18 juillet 1973. Le blason officiel de la commune orne la salle du conseil municipal depuis le 30 août 1973.